



Confédération internationale des sages-femmes

Plan stratégique 2021-2023

Confédération internationale des sages-femmes

Plan stratégique 2021-2023

Table des matières

Liste des acronymes	3
I. Résumé	4
II. Introduction	9
III. Les priorités stratégiques	10

Liste des acronymes

Confédération internationale des sages-femmes	ICM
Personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, trans, queers et intersexes	LGBTQI
Associations membres	AM
Outil d'évaluation des capacités des associations membres	MACAT
Santé sexuelle, reproductive, maternelle, néonatale de l'enfant et de l'adolescent	SSRMNEA
Renforcer les services de pratique sage-femme	SMS
Jeunes sages-femmes leaders	YML
Couverture sanitaire universelle	CSU
Fonds des Nations Unies pour la population	UNFPA
White Ribbon Alliance	WRA
Organisation mondiale de la Santé	OMS

Étant la seule organisation dont le but spécifique est de soutenir les associations de sages-femmes et leurs membres à travers le monde, l'ICM joue un rôle unique et vital qui lui vaut d'être reconnue comme chef de file en matière de fourniture de connaissances, de ressources et de soutien à la profession de sage-femme.



I. Résumé



L'ICM consolide également sa valeur ajoutée auprès de l'ensemble de ses partenaires en contribuant à l'amélioration de la santé sexuelle, reproductive, maternelle, néonatale, de l'enfant et de l'adolescent (SSRMNEA), de l'égalité des sexes, et de l'égalité d'accès à des soins de santé de qualité pour les femmes et les communautés.

Étant la seule organisation dont le but spécifique est de soutenir les associations de sages-femmes et leurs membres à travers le monde, l'ICM joue un rôle unique et vital qui lui vaut d'être reconnue comme chef de file en matière de fourniture de connaissances, de ressources et de soutien à la profession de sage-femme. L'ICM consolide également sa valeur ajoutée auprès de l'ensemble de ses partenaires en contribuant à l'amélioration de la santé sexuelle, reproductive, maternelle, néonatale, de l'enfant et de l'adolescent (SSRMNEA), de l'égalité des sexes, et de l'égalité d'accès à des soins de santé de qualité pour les femmes et les communautés.

Ce rôle s'accompagne de la responsabilité de servir de facilitateur, intermédiaire et catalyseur, à la fois au sein de la profession de sage-femme et en dehors, en représentant les intérêts des associations membres (AM) et des sages-femmes dans de nouveaux secteurs, d'alliés en dehors de la profession, de décideurs et de partenaires non traditionnels, et en élargissant la reconnaissance et le soutien dont bénéficient les sages-femmes. Pour préciser ce rôle, il était nécessaire de faire le point sur ce qui a fonctionné pour l'ICM par le passé, sur ce qui doit changer et s'adapter à l'évolution du paysage mondial de la santé et du développement, et sur les domaines sur lesquels l'ICM devrait se concentrer dans le prochain plan stratégique triennal (janvier 2021-décembre 2023).

L'élaboration du plan stratégique 2021-2023 de l'ICM a eu lieu au moment où l'organisation évaluait et mettait à jour le Cadre professionnel pour la pratique sage-femme et testait en interne l'Outil d'évaluation des capacités des associations membres (MACAT)¹, qui se concentre sur l'évaluation de la capacité opérationnelle de l'organisation (p. ex., gouvernance, gestion, ressources humaines, budget, etc.) Le processus de planification stratégique a également concordé avec l'Année de la sage-femme en 2020, et avec les plans de lancement de la campagne « Décennie de la sage-femme » avec d'autres partenaires en 2021, et ce processus a permis à l'ICM de définir la voie à suivre grâce à une approche holistique qui renforcera encore son impact et sa portée.

Le plan stratégique triennal (2021-2023) qui en résulte s'appuie sur les principaux domaines de réussite et les enseignements tirés, tire parti de la valeur ajoutée et du créneau uniques qu'occupe l'ICM dans le secteur de la santé, et reflète les contributions de l'ensemble de l'organisation ainsi que des principaux partenaires et donateurs externes. Le plan stratégique positionne l'ICM en tant que partenaire, porte-parole, conseillère technique et base de connaissances pour les associations de sages-femmes et les sages-femmes du monde entier. Il permet à l'organisation de se développer et de s'étendre de manière adaptée afin d'avoir le plus grand impact possible sur la profession de sage-femme, et des répercussions plus larges sur l'égalité des sexes, les droits de l'homme, la diversité et la couverture sanitaire universelle. Les principales priorités stratégiques pour 2021-2023 sont résumées à la suite.

¹ Au départ, le MACAT a été développé pour les associations de sages-femmes afin d'évaluer leurs capacités organisationnelles, mais il a été adapté pour être utilisé par le siège de l'ICM en 2020.

Priorités stratégiques de l'ICM 2021-2023

Objectif : Positionner l'ICM en tant qu'experte pour créer, conseiller, influencer et favoriser l'autonomisation de la profession de sage-femme au niveau mondial.

Priorité stratégique 1 : Favoriser l'innovation et la durabilité pour l'avenir de la profession de sage-femme

- Assurer la durabilité de l'ICM, notamment en ce qui concerne les éléments humains, sociaux, économiques et environnementaux
- Utiliser et promouvoir de nouveaux outils numériques et mobiles et des ressources de gestion des connaissances pour atteindre et soutenir les sages-femmes et leurs associations (y compris à différentes étapes de leur développement professionnel, et dans des pays, des langues et des contextes d'accès numérique différents)
- Aider l'ICM à devenir une organisation agile qui apprend et répond constamment aux besoins de ses membres par des méthodes nouvelles et améliorées
- Former et miser sur la prochaine génération de sages-femmes tout en tirant parti des connaissances et de la sagesse des générations précédentes et en encourageant l'échange de connaissances intergénérationnel

Priorité stratégique 2 : Développer, renforcer et soutenir le déploiement d'un nouveau cadre professionnel pour la profession de sage-femme

- Promouvoir la pratique sage-femme en tant que profession autonome avec sa propre philosophie et sa propre approche en matière de soins
- Faciliter un environnement favorable pour les sages-femmes
- Renforcer la formation, la réglementation, les associations, le leadership, et le modèle de soins des sages-femmes
- Résumer et diriger la recherche, la collecte de preuves et les compétences essentielles pour la profession de sage-femme

Priorité stratégique 3 : Encourager un mouvement en faveur de la pratique sage-femme, en facilitant et en renforçant les partenariats, le plaidoyer et les communications en faveur de la pratique sage-femme, en s'appuyant sur la voix des femmes.

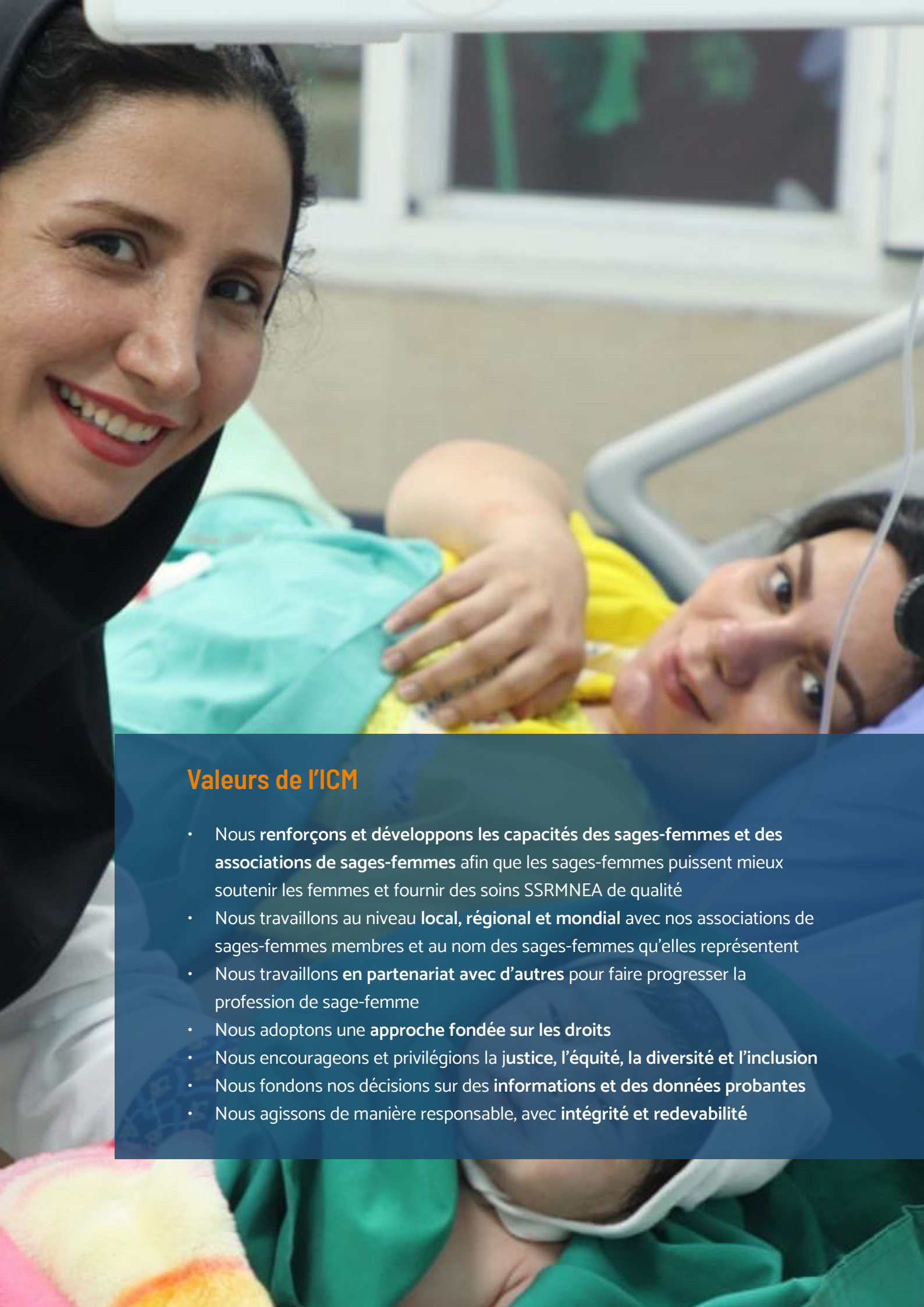
- Tirer parti du plaidoyer et des communications pour influencer et éduquer les décideurs politiques et un public plus large sur l'impact et le besoin de sages-femmes
- Utiliser des relations efficaces et équitables pour développer et soutenir la profession de sage-femme et étendre l'influence de l'ICM
 - Tirer parti du plaidoyer et des communications pour influencer et éduquer les décideurs politiques et un public plus large sur l'impact et le besoin de sages-femmes
 - Utiliser des relations efficaces et équitables pour développer et soutenir la profession de sage-femme et étendre l'influence de l'ICM
- o Établir des partenariats entre les femmes et les sages-femmes, du niveau individuel au niveau communautaire et au niveau mondial (droits et autonomisation des femmes, soins respectueux des femmes et égalité des sexes)
- o Soutenir les partenariats entre sages-femmes (soutien aux associations membres, mentorat, soutien régional solide, jumelage)
- o Renforcer les partenariats entre les sages-femmes et les autres parties prenantes, y compris les décideurs politiques au niveau national et international, les autres

travailleurs de la santé (obstétriciens, pédiatres, infirmières), les fournisseurs de soins traditionnels et autres professionnels et associations de la santé, et des partenaires de tous les secteurs (santé et droit en matière de sexualité et de procréation, droits des femmes, CSU, etc.)

Thèmes transversaux : Promouvoir l'égalité entre les sexes en adoptant une perspective de genre et en accordant la priorité au genre dans tous les éléments du plan stratégique



Priorité stratégique 1 : Favoriser l'innovation et la durabilité pour l'avenir de la profession de sage-femme



Valeurs de l'ICM

- Nous renforçons et développons les capacités des sages-femmes et des associations de sages-femmes afin que les sages-femmes puissent mieux soutenir les femmes et fournir des soins SSRMNEA de qualité
- Nous travaillons au niveau local, régional et mondial avec nos associations de sages-femmes membres et au nom des sages-femmes qu'elles représentent
- Nous travaillons en partenariat avec d'autres pour faire progresser la profession de sage-femme
- Nous adoptons une approche fondée sur les droits
- Nous encourageons et privilégions la justice, l'équité, la diversité et l'inclusion
- Nous fondons nos décisions sur des informations et des données probantes
- Nous agissons de manière responsable, avec intégrité et redevabilité

II. Introduction

Le plan stratégique actuel arrivant à son terme en 2020, l'ICM se trouvait à un moment charnière dans l'histoire de son organisation. L'élaboration d'un plan stratégique solide est un outil puissant qui permet de définir les priorités, d'accroître la visibilité et de réaliser la vision : L'ICM envisage un monde où chaque femme enceinte et son nouveau-né auraient accès à des soins prodigués par une sage-femme. Riche de son histoire ancrée dans le soutien aux associations membres (AM) et aux sages-femmes, l'ICM est restée fidèle à sa mission principale, tout en soutenant les AM et les sages-femmes dans les six régions cibles et en entreprenant un certain nombre de collaborations et de projets et programmes réussis avec des partenaires (p. ex. le projet 50 000 Joyeux anniversaires, le projet des Jeunes sages-femmes leaders (YML), le programme de renforcement des services de sage-femme (SMS), etc.)

En s'appuyant sur le travail impressionnant entrepris à ce jour et sur le plan stratégique 2017-2020, le nouveau plan stratégique positionne l'ICM de façon à lui permettre de s'acquitter plus efficacement de sa mission, et décrit une vision de l'avenir, à la fois réaliste et ambitieuse. Une stratégie tournée vers l'avenir offrira à l'ICM une opportunité exceptionnelle de tirer parti de ses forces et ses succès actuels, tout en œuvrant de manière proactive et innovante à réaliser la vision de l'avenir de la profession de sage-femme et du rôle essentiel que les sages-femmes jouent pour soutenir les mères et les nouveau-nés, et par conséquent les familles, les hommes et les communautés. Si l'ICM désigne les femmes comme étant la population critique qu'elle sert et avec laquelle elle travaille en partenariat, elle reconnaît et estime également d'autres populations également servies par les sages-femmes (p. ex., les adolescentes, les personnes LGBTQI et non-binaires, etc.) En outre, l'ICM reconnaît et respecte les différentes identités de genre représentées dans les populations servies par les sages-femmes et les associations membres dans différents contextes et pays, ainsi que les identités de genre de tous les partenaires de l'ICM.

Au cœur de son engagement à servir les sages-femmes et les femmes, l'ICM défend la pratique sage-femme comme un droit humain fondamental pour toutes les femmes, comme le montrent, ainsi que d'autres principes clés, la [Charte des droits fondamentaux de l'ICM](#) et la [Philosophie et modèle de soins de pratique sage-femme](#). Tout en reconnaissant et en s'efforçant de valoriser la diversité, en examinant les préjugés institutionnels tels que le racisme, le sexisme, l'âgisme, etc., et en œuvrant pour lutter contre les inégalités sous toutes leurs formes, l'ICM s'efforce également de montrer l'exemple et de donner la priorité à la justice, la diversité, l'équité et l'inclusion (JEDI) dans toutes ses activités. Cela inclut des efforts pour promouvoir un leadership diversifié et se concentrer sur les différentes régions relevant de la compétence de l'ICM ainsi que l'équité et l'inclusion au sein du personnel de l'ICM, des programmes et dans l'ensemble des AM. L'ICM s'efforcera de faire progresser la justice et de lutter contre le racisme en combattant les obstacles aux soins de pratique sage-femme équitables, respectueux et culturellement appropriés pour toutes les femmes et toutes les communautés (voir la [Déclaration antiracisme de l'ICM](#)). Ces efforts permettront d'améliorer les résultats et de réaliser des progrès durables pour les sages-femmes, les femmes et les communautés, quelles que soient leur ethnicité, leur race, leur origine, leur religion ou leur orientation/identité sexuelle. Ces principes sont au cœur de l'approche stratégique de l'ICM. D'autres [Énoncés de position de l'ICM](#) mettent également en évidence les convictions et les principes de l'organisation.

Le processus de planification stratégique, mené par le conseil d'administration de l'ICM, avec le soutien de Global Health Visions (GHV), a servi à (1) refléter et aligner les diverses perspectives des principaux acteurs de l'ICM (notamment le conseil d'administration de l'ICM, le personnel, les associations membres et les YML, l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (SIDA), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), la White Ribbon Alliance (WRA), la Fondation Bill & Melinda Gates, le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), Laerdal Global health (LGH), Latter Day Saint Charities (LDSC) et d'autres partenaires clés), (2) définir le paysage plus large et la valeur ajoutée apportée par l'ICM dans ce paysage, et (3) définir des priorités claires qui sous-tendent le cadre d'une stratégie à la fois visionnaire et pratique.

III. Les priorités stratégiques

L'objectif global du plan stratégique pour les trois prochaines années est de **positionner l'ICM en tant qu'experte pour créer, conseiller, influencer et favoriser l'autonomisation de la profession de sage-femme au niveau mondial**. À l'appui de cet objectif, les trois domaines suivants ont été définis comme des priorités stratégiques clés de l'ICM pour 2021-2023 :

1. Favoriser l'**innovation et la durabilité** pour l'avenir de la profession de sage-femme
2. Développer, renforcer et soutenir le déploiement d'un **nouveau cadre professionnel** pour la pratique sage-femme
3. Encourager un **mouvement en faveur de la pratique sage-femme**, en facilitant et en renforçant les partenariats, le plaidoyer et les communications en faveur de la pratique sage-femme, en s'appuyant sur la voix des femmes.

Séparément, ces trois priorités portent sur trois grands domaines d'intérêt pour la croissance de l'ICM, tandis que collectivement, elles servent à ouvrir la voie à une ICM plus forte, plus durable et plus efficace. On retrouve l'engagement à favoriser et à promouvoir l'égalité des sexes au sein de l'ICM et de la profession de sage-femme dans les trois priorités stratégiques.

Priorité stratégique 1 : Favoriser l'innovation et la durabilité pour l'avenir de la pratique sage-femme²

Le paysage mondial de la santé évolue rapidement, et se caractérise notamment par une approche plus holistique de la couverture sanitaire universelle et du renforcement des systèmes de santé, une plus grande reconnaissance de l'importance de l'égalité des sexes

pour faire progresser toutes les questions de santé, et une réorientation notable des efforts pour diriger la prise de décision et l'attribution de ressources vers les pays à revenu faible ou intermédiaire. La pandémie de COVID-19 a eu et continuera d'avoir un impact profond sur les systèmes de santé et la stabilité économique des pays ainsi que sur la vie des individus. Compte tenu de ce paysage dynamique et en constante évolution, positionner l'ICM en tant qu'organisation à la fois innovante et flexible garantira sa durabilité à long terme. Cette priorité est essentielle pour que l'ICM maintienne son rôle continu et respecté de facilitateur, d'intermédiaire et de catalyseur pour les AM et les sages-femmes aux niveaux national, régional et mondial, en veillant à ce que l'organisation soit prête à élargir son impact et à renforcer son soutien à la prochaine génération de sages-femmes.

Objectifs clés

- Assurer la durabilité de l'ICM, notamment en ce qui concerne les éléments humains, sociaux, économiques et environnementaux
- Utiliser et promouvoir plus d'outils numériques et mobiles et des ressources de gestion des connaissances pour atteindre et soutenir les sages-femmes et leurs associations (y compris à différentes étapes de leur développement professionnel, et dans des pays, des langues et des contextes d'accès numérique différents)
- Aider l'ICM à devenir une organisation agile qui apprend et répond constamment aux besoins de ses membres par des méthodes nouvelles et améliorées
- Former et miser sur la prochaine génération de sages-femmes tout en tirant parti des connaissances et de la sagesse des générations précédentes et en encourageant l'échange de connaissances intergénérationnel

Notre approche

Il est essentiel de garantir la durabilité de l'ICM afin de réaliser les deux autres priorités stratégiques qui en découlent. Par conséquent, l'ICM trouvera un juste équilibre entre sa croissance et son engagement à s'assurer que les AM, les sages-femmes, les membres de son conseil d'administration et son personnel sont soutenus et dotés des capacités nécessaires. Cela impliquera également de développer et de perfectionner les compétences du personnel et du conseil d'administration de l'ICM et de renforcer la gouvernance et les structures internes de l'organisation pour assurer la durabilité de l'organisation, en veillant à ce qu'elle soit en mesure d'exécuter efficacement les priorités stratégiques (durabilité humaine). Il est essentiel de comprendre que la croissance de l'ICM et celle de la profession de sage-femme sont interdépendantes pour permettre à la communauté des sages-femmes au sens large de jouer un rôle actif pour façonner et soutenir l'ICM et vice versa. L'ICM s'engagera à demander l'avis des AM et des sages-femmes, par le biais d'enquêtes auprès des membres et d'évaluations des programmes, pour promouvoir des politiques et des actions qui s'alignent sur leurs besoins et soutiennent leur bien-être et celui de leurs communautés (durabilité sociale). L'ICM s'attachera également à assurer sa sécurité financière pendant la durée du plan stratégique et au-delà, en diversifiant les sources de financement et en garantissant le financement à plus long terme de ses activités stratégiques de base (durabilité économique). Enfin, en tant qu'organisation, il est essentiel, pour la santé et le bien-être de notre monde naturel, de faire preuve de responsabilité environnementale sur le plan interne comme externe et de veiller à ce que la prochaine génération de sages-femmes soit en mesure de réussir dans son propre environnement (durabilité environnementale). L'ICM accordera la priorité à la durabilité environnementale

² Veuillez consulter [Les définitions de l'ICM sur les sages-femmes et la pratique sage-femme](#).



Les sages-femmes seront aux côtés des femmes, et les femmes seront aux côtés des sages-femmes.

en limitant les voyages et les documents imprimés inutiles, en privilégiant les réunions virtuelles pour son personnel, ses membres et ses partenaires, et en s'approvisionnant en biens et services produits de manière durable, chaque fois que cela sera possible. L'ICM mobilisera également l'attention des AM sur des moyens efficaces d'être plus respectueux de l'environnement dans leurs contextes respectifs.

Afin de stimuler l'innovation et l'apprentissage et de continuer à être une organisation agile, l'ICM évaluera et mettra à jour ses plateformes numériques pour pouvoir contacter et soutenir les AM et les sages-femmes, en particulier compte tenu des récentes conséquences liées à la COVID-19 et des limitations sur les voyages. Elle se concentrera en priorité sur la mise à jour de son site web pour le rendre plus convivial et sur la mise en place de plateformes virtuelles permettant de partager efficacement des informations (p. ex. Moodle, etc.) pour échanger des données et des outils à jour avec les AM et les acteurs de la pratique sage-femme, ainsi que sur le développement de nouvelles technologies (p. ex. des applications conviviales pour les téléphones portables, des vidéos, des graphiques transférables dans différents contextes, y compris ceux qui ont une bande passante limitée, etc.) et elle fera traduire davantage de documents et dans un plus grand nombre de langues pour atteindre différentes régions et partenaires.

L'ICM s'engagera également à soutenir, encourager et former la prochaine génération de sages-femmes afin que cette profession continue à se développer et à répondre aux besoins des femmes et des nouveau-nés dans le monde entier. Pour ce faire, elle devra notamment améliorer et développer le projet des Jeunes sages-femmes leaders (YML) et explorer d'autres moyens de soutenir les AM et les sages-femmes avec des outils ou des conseils sur le mentorat, le leadership et tirer également parti des connaissances de générations de sages-femmes plus âgées.

Priorité stratégique 2 : Développer, renforcer et soutenir le déploiement d'un nouveau cadre professionnel pour la pratique sage-femme

Élément central du travail de l'ICM, le cadre professionnel pour la pratique sage-femme est un outil développé par l'ICM et ses partenaires pour soutenir le développement et le renforcement des services de pratique sage-femme dans tous les pays en mettant l'accent sur une main-d'œuvre de qualité. Il est très apprécié et utilisé en tant qu'outil d'information et d'orientation pour la profession. Le cadre comprend une philosophie et une approche distinctes en matière de soins qui sous-tendent tous les éléments du travail de l'ICM. Il aide les sages-femmes et les autres parties prenantes à mettre en œuvre et à défendre les éléments clés nécessaires pour soutenir globalement les sages-femmes dans le monde entier et il décrit les normes de pratique, les compétences de base et le modèle de soins pour la profession qui garantissent que les sages-femmes peuvent exercer en toute sécurité et efficacement. Cependant, le cadre doit évoluer au fur et à mesure que de nouvelles données probantes et recherches émergent et que le paysage mondial se modifie.

En tant qu'organisation fondée sur la connexion et le soutien aux sages-femmes, l'ICM est bien placée pour tirer parti des connaissances et des expériences des sages-femmes pour élaborer un cadre professionnel solide et actualisé. Le cadre actualisé soulignera la nécessité de soutenir et de développer un environnement favorable aux sages-femmes autonomes, tout en faisant progresser l'égalité des sexes, en promouvant les principes de justice, de diversité, d'équité et d'inclusion, les approches des soins fondées sur les droits et le leadership, afin de garantir que la profession reste pertinente, innovante et en avance sur son temps.



Priorité stratégique 2 : Développer, renforcer et soutenir le déploiement d'un nouveau cadre professionnel pour la pratique sage-femme

Objectifs clés

- Promouvoir la pratique sage-femme en tant que profession autonome avec sa propre philosophie et sa propre approche en matière de soins
- Faciliter un environnement favorable pour les sages-femmes
- Renforcer la formation, la réglementation, les associations, le leadership, et le modèle de soins des sages-femmes
- Résumer et diriger la recherche, la collecte de preuves et les compétences essentielles pour la profession de sage-femme

Notre approche

L'ICM se trouve dans une position unique pour réévaluer le cadre professionnel et l'actualiser afin de refléter une vision plus complète des besoins des sages-femmes, et veiller à ce qu'elles soient en mesure d'apprendre et d'exercer efficacement et de faire évoluer la profession. Cela nécessite de prendre en compte et d'intégrer l'égalité des sexes et l'environnement favorable : deux éléments clés nécessaires pour que les sages-femmes puissent montrer la voie à suivre et bien faire leur travail.

Le cadre professionnel actuel est ancré dans les compétences essentielles de l'ICM pour la pratique du métier de sage-femme ; il dirige la recherche et soutient l'éducation, la réglementation et les associations. Le cadre actualisé s'appuiera sur les éléments du cadre actuel tout en élargissant les principes fondamentaux pour inclure également le leadership, la philosophie de la profession de sage-femme, l'environnement favorable et le modèle de continuité des soins gérés par la sage-femme. Grâce à un cadre actualisé, l'ICM continuera à donner la priorité à la sensibilisation pour bien faire reconnaître la profession de sage-femme comme autonome et distincte des autres professions de santé, y compris des soins infirmiers.

La mise à jour et le déploiement d'un nouveau cadre professionnel s'appuieront sur les recherches et preuves les plus fiables ainsi que sur des consultations avec les principales parties prenantes, y compris les sages-femmes du monde entier. Étant donné que la recherche fondée sur des données probantes est essentielle pour que l'ICM maintienne son élan, l'organisation apportera son soutien à la recherche menée par les sages-femmes et veillera à ce qu'elle soit disponible et facilement accessible à toutes les AM et à toutes les sages-femmes. Le cadre sera promu et partagé dans différentes régions géographiques afin que les sages-femmes et les autres parties prenantes suivent les mêmes éléments clés nécessaires pour soutenir et faire progresser la profession. Il peut également être utilisé comme un outil de plaidoyer auprès des parties prenantes, y compris des gouvernements, des partenaires du développement et des alliés de la société civile, afin de faire pression pour que les sages-femmes soient présentes lors de la prise de décision et pour favoriser la mise en œuvre du cadre dans tous les contextes.

Priorité stratégique 3 : Encourager un **mouvement en faveur de la pratique sage-femme**, en facilitant et en renforçant les partenariats, le plaidoyer et les communications en faveur de la pratique sage-femme, en s'appuyant sur la voix des femmes.

Reaching out, connecting, and involving others in recognising, supporting, and advancing the profession of midwifery is central to ICM's mission. Movement building will allow ICM

to harness the power of MAs, midwives, and key stakeholders across the globe to build the support network for midwives, create advocates across new sectors, and strengthen the sustainability of the profession, its recognition globally, and the policies and funding needed at global and national levels to secure an enabling environment.

We know that many of the issues that are central to women's rights movements are also issues that impact midwives. Every day, midwives work to uphold the rights of the women in their care. ICM will continue to stand with midwives and women, supporting the relationships that expand the impact of midwives and drive progress towards gender equality.

Objectifs clés

- Tirer parti du plaidoyer et des communications pour influencer et informer les décideurs politiques et un public plus large sur l'impact et le besoin de sages-femmes
- Utiliser des relations efficaces et équitables pour développer et soutenir la profession de sage-femme et étendre l'influence de l'ICM
 - Établir des partenariats entre les femmes et les sages-femmes, du niveau individuel au niveau communautaire et au niveau mondial (droits et autonomisation des femmes, soins respectueux des femmes et égalité des sexes)
 - Soutenir les partenariats entre sages-femmes (soutien aux associations de sages-femmes, mentorat, soutien régional solide, jumelage)
 - Renforcer les partenariats entre les sages-femmes et les autres parties prenantes, y compris les décideurs politiques au niveau national et mondial, les autres travailleurs de la santé (obstétriciens, pédiatres, infirmières), les fournisseurs de soins traditionnels et autres professionnels et associations de la santé, et des partenaires de tous les secteurs (santé et droit en matière de sexualité et de procréation, droits des femmes, CSU, etc.)

Notre approche

L'ICM se concentrera sur l'amélioration de la dotation en personnel et du financement pour les activités de sensibilisation et de communication. Cela sera essentiel pour lui permettre de créer un mouvement efficace afin de favoriser la sensibilisation et de faire évoluer les politiques concernant le rôle important que jouent les sages-femmes pour assurer la santé et le bien-être des femmes, des nouveau-nés et de leurs communautés. Une stratégie de plaidoyer et de communication robuste se concentrera spécifiquement sur l'établissement d'objectifs proactifs et ciblés, permettant à l'ICM et à ses alliés de s'exprimer à l'unisson, de mieux positionner l'organisation, les AM et les sages-femmes pour faire pression en faveur des changements nécessaires et pour combattre toute opposition potentielle. En tant que stratégie transversale sur laquelle s'appuient toutes les autres priorités stratégiques, cette orientation sur la sensibilisation et la communication permettra à l'ICM de tirer parti et de diversifier les partenariats et les flux de financement qui renforceront l'action collective et informeront de nouveaux publics sur l'importance des sages-femmes.

Afin d'établir des partenariats, l'ICM ciblera d'importantes organisations de la société civile et de femmes, tant au niveau régional que mondial, pour faire progresser leurs objectifs communs en collaboration avec l'ICM et ses AM. L'ICM créera également de nouvelles opportunités d'entraide pour les AM et les sages-femmes, au sein des régions et entre les régions, et par le biais de programmes de mentorat. L'ICM nouera également des relations avec d'autres parties prenantes attachées aux mêmes principes, dans de nouveaux secteurs,



Priorité stratégique 3 : Encourager un **mouvement en faveur de la pratique sage-femme**, en facilitant et en renforçant les partenariats, le plaidoyer et les communications en faveur de la pratique sage-femme, en s'appuyant sur la voix des femmes.

pour faire avancer le mouvement en faveur de la pratique sage-femme, en insistant tout particulièrement sur les changements de politique et un meilleur financement de la profession.

Thèmes transversaux : Promouvoir l'égalité entre les sexes en adoptant **une perspective de genre** et en accordant la priorité au genre dans tous les éléments du plan stratégique

Comme l'égalité des sexes a un impact sur chaque élément des trois priorités du nouveau plan stratégique de l'ICM, il est essentiel de comprendre comment la persistance des inégalités affecte la profession de sage-femme pour que l'ICM soit prête à faire face à ces questions. En utilisant une perspective de genre (p. ex. en examinant certaines tâches et leur impact sur les femmes et l'égalité des sexes), pour aborder toutes les priorités stratégiques ainsi que leurs objectifs clés, l'ICM sera mieux placée pour promouvoir l'égalité des sexes et pour mettre en place des processus et approches qui contribueront à façonner les réalités vécues par les sages-femmes et les femmes qu'elles servent dans divers pays.

Remerciements

L'ICM tient à remercier le conseil d'administration d'avoir dirigé et superviser l'élaboration du plan stratégique 2021-2023 de l'ICM. L'ICM souhaite également remercier son personnel, ses associations membres, les Jeunes sages-femmes leaders (YML), l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Sida), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), la White Ribbon Alliance (WRA), la Fondation Bill & Melinda Gates (BMGF), le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), Laerdal Global health (LGH), Latter Day Saint Charities (LDSC) et d'autres partenaires clés pour leur contribution essentielle tout au long du processus de planification stratégique. Enfin, l'ICM tient à remercier Global Health Visions (GHV) pour ses conseils et son appui indéfectible lors du développement de la stratégie.